

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Résolution sous
embargo jusqu'au
dévoilement du récipiendaire
par l'UQO**

RÉSOLUTION 500X-CA-7637

concernant l'entérinement du choix du
récipiendaire du prix *Grand diplômé – volet carrière* de l'UQO pour l'année 2026

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa
cinq centième réunion extraordinaire tenue par consultation électronique entre 14 h le
jeudi 26 février 2026 et midi le mercredi 4 mars 2026.

Sur proposition de madame Marie-Josée Bourget, appuyée par monsieur Yaovi Hugues
Kodjo Accoh,

IL EST RÉSOLU :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Me Sophie Ouellet
Secrétaire générale